

Covid-19: L'intégralité du message de Félix Tshisekedi

Congolaises, Congolais, mes Chers Compatriotes,

Nous vivons depuis quelques semaines une situation inédite et imprévisible due à la propagation du coronavirus, Covid-19, dans le monde, mais aussi dans notre pays depuis le début de ce mois.

En cette période particulière de cette pandémie, en ma qualité de Garant de la Nation, je tiens à m'adresser à vous directement pour vous dire avec certitude que la situation que nous traversons est très grave et nécessite la prise des mesures appropriées. Je tiens aussi à vous assurer que je reste à vos côtés, et à partager avec vous les mesures que je viens de demander au Gouvernement, de prendre, pour mettre tout en œuvre afin de contribuer à limiter la propagation du coronavirus et protéger la santé de tous.

A cet effet, j'ai mis en place au sein de mon Cabinet une « Task Force », qui m'informera de l'évolution de la situation et de la collaboration entre la commission multisectorielle du Gouvernement et la Cellule de riposte, au Covid-19.

Depuis quelques semaines en effet, notre pays fait face à la propagation du virus, Co-vid-19, qui a atteint à ce jour, 14 de nos compatriotes internés dans les Centres hospitaliers de la place avec la prise en charge totale du Gouvernement.

J'ai, à cet instant, une pensée émue et chaleureuse pour ces personnes testées positives ainsi que pour leurs proches à qui j'adresse toute ma solidarité. A ces cas avérés que connaît notre pays, il convient d'intégrer le nombre important des contacts à suivre.

Mes chers compatriotes,

Cette pandémie qui vient d'affecter notre pays s'ajoute à la liste des plus grandes crises sanitaires auxquelles la République Démocratique du Congo fait face depuis quelques années.

Nous ne sommes qu'au début de cette pandémie. Il s'agit d'une menace sérieuse pour la santé publique qui appelle des mesures musclées pour nous protéger. Et, dans ce contexte exceptionnel, avec nos meilleurs médecins et nos meilleurs scientifiques, nous y avons réfléchi et, le Gouvernement a engagé le personnel de nos hôpitaux, médecins et infirmiers ainsi que l'ensemble des agents du service public de la santé à répondre présents et à se consacrer avec dévouement et efficacité face à l'ampleur de cette pandémie.

En votre nom, je tiens à formuler la reconnaissance de notre pays à toutes ces femmes et à tous ces hommes qui, sans relâche, s'occupent de notre vie et de notre santé.

Mes chers compatriotes,

Face à la propagation du virus, j'en appelle au sang-froid de toute la population et de ne céder ni à la panique, ni à la manipulation, ni à la désinformation et à n'écouter que les conseils des scientifiques qui renseignent notre Gouvernement à travers le Ministère de la Santé qui recommande les bons gestes à adopter et l'attitude à observer. Pour ma part, je ne transigerai sur rien, la priorité absolue en ce moment grave pour la République Démocratique du Congo étant notre santé.

Ici est l'occasion pour moi, de recommander aux animateurs de toutes les Institutions tant nationales que provinciales, de pouvoir prendre des dispositions qui s'imposent afin de mettre à l'abri leurs membres.

Je présiderai très prochainement une réunion Interinstitutionnelle pour examiner avec les différents responsables, le mode de fonctionnement de l'Etat en cette période exceptionnelle.

Mes chers Compatriotes,

Aux conséquences sanitaires et sociales de ce virus viendront s'ajouter les conséquences économiques auxquelles nous devons faire face aussi. Cette épreuve exigera des mesures exceptionnelles et c'est dans ce contexte que je demande au gouvernement de prendre toutes les dispositions afin de préserver notre économie, déjà vulnérable, et par ricochet le social des congolais.

Notre économie étant extravertie, le Gouvernement devra réfléchir sur les modes d'approvisionnement en denrées alimentaires spécialement pour prévenir la rupture de stock aux conséquences désastreuses sur le plan de la sécurité alimentaire et de la sécurité tout simplement.

De même, au regard de la crainte de l'accumulation de personnes atteintes, j'ai instruit le Gouvernement à examiner, sans délai, les voies et moyens, de l'augmentation de la capacité d'accueil dans nos hôpitaux avec des pavillons spécialement dédiés aux personnes atteintes du COVID-19.

Aux hôpitaux privés, je lance un appel à la solidarité en leur demandant de se tenir prêts à intervenir en cas d'aggravation de la situation.

Mes chers Compatriotes,

Hier mardi 17 mars 2020, j'ai présidé un Conseil des Ministres Extraordinaire au cours duquel d'importantes mesures ont été prises dont la principale est de confier la coordination de la cellule de riposte contre le Covid-19 à un digne fils du pays qui a fait ses preuves dans la lutte contre la maladie à virus Ebola, j'ai cité le Docteur Jean-Jacques Muyembe Tanfum.

Certes, jusqu'à ce jour, la pandémie n'a touché que la Ville de Kinshasa avec les cas connus. Il est évident que les mesures qui suivront vont consister à freiner la propagation du virus. D'ores et déjà des mesures sont prises concernant l'intérieur du pays principalement les villes et les cités des provinces qui partagent leurs frontières avec les pays limitrophes.

C'est pourquoi, comme depuis le début, j'ai eu une écoute de nos spécialistes et, en lien avec le Gouvernement, j'ai pris les mesures ci-après:

Concernant l'accès au territoire national, j'ai décidé :

- De suspendre, jusqu'à nouvel ordre, dès ce vendredi 20 mars 2020, tous les vols en provenance des pays à risque et des pays de transit. Seuls les avions et les navires cargos et autres moyens de transport frets seront autorisés à accéder au territoire national et leurs personnels soumis aux contrôles ;
- De reporter les voyages à destination de la République Démocratique du Congo de tous les passagers résidant dans les pays à risque jusqu'à nouvel ordre ;
- D'imposer à tous les passagers, à leur arrivée aux frontières nationales, de remplir une fiche de renseignements et de se soumettre, sans exception, à l'obligation de lavage des mains et du prélèvement de la température ;
- D'imposer une mise en quarantaine de 14 jours maximum à toute personne suspectée à l'issue du test de température, pour un examen approfondi et au besoin d'interner, dans les hôpitaux prévus à cet effet, les personnes qui seront testées positives ;
- De doter tous les postes d'entrée maritime, fluviale, lacustre et terrestre du territoire national du même dispositif de surveillance pour renforcer le contrôle des passagers en provenance de l'étranger ;

- De soumettre systématiquement les personnes en partance de Kinshasa vers les différentes Provinces de notre pays aux mesures de contrôle dans le but d'éviter la propagation de cette pandémie sur le reste de notre pays.

S'agissant des rassemblements, j'ai décidé :

- D'interdire tous rassemblements, réunions, célébrations, de plus de 20 personnes sur les lieux publics en dehors du domicile familial ;
- De la fermeture des écoles, des universités, des instituts supérieurs officiels et privés sur l'ensemble du territoire national à dater de ce jeudi 19 mars 2020 pour une durée de 4 semaines ;
- De suspendre tous les cultes pour une période de 4 semaines à compter de ce jeudi 19 mars 2020 ;
- De suspendre les activités sportives dans les stades et autres lieux de regroupement sportif jusqu'à nouvel ordre ;
- D'interdire, toujours jusqu'à nouvel ordre, l'ouverture des discothèques, bars, cafés, terrasses et restaurants ;
- D'interdire, l'organisation des deuils dans les salles et les domiciles. Les dépouilles mortelles seront conduites directement de la morgue jusqu'au lieu d'inhumation et en nombre restreint d'accompagnateurs ;
- De prendre en charge aux frais du Gouvernement tous les cas testés positifs sur l'ensemble du territoire.

Je voudrais vous rassurer que la durée de ces mesures pourrait être modifiée dans un sens comme dans l'autre au regard de l'évolution de la pandémie.

Congolaises, Congolais, chers Compatriotes,

L'heure est grave ! Je suis conscient que les mesures que je viens d'annoncer pourraient paraître impopulaires pour certains. Mais il s'agit d'une urgence sanitaire mondiale.

C'est pourquoi, j'ai instruit le Gouvernement d'intensifier les campagnes de sensibilisation par les médias de masse, les leaders d'opinion, les relais communautaires, sur les mesures d'hygiène, de prévention de la pandémie et des attitudes à adopter en cas de manifestation des symptômes.

Mes chers Compatriotes,

Pour terminer, j'en appelle à la cohésion et au sens civique et patriotique de toutes et tous, attitudes qui nous ont permis de surmonter l'autre épidémie de la maladie à virus Ebola qui, aujourd'hui, tend vers sa fin.

Enfin, je demande à toutes les confessions religieuses d'être en union de prière, d'implorer la miséricorde et la grâce divine en faveur de notre pays et du reste du monde.

Que Dieu protège la République Démocratique du Congo !

Je vous remercie !

Kinshasa, le 18 mars 2020